

Décision

Générale

colonial

Décision n° 907 concernant les services d'Etat.

n° 907

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 8 du 31/08/1960

Date de publication
12 août 1960

Date du numéro
31 août 1960

TEXTE INTÉGRAL

M. Aden Roble Awale est engagé à l'essai, pour deux mois, pour compter du 1er juillet 1960, en qualité de dactylographe auxiliaire, et mis à la disposition de M. le Président de l'Assemblée Territoriale. M. Aden Roble Awale est classé à la 3e catégorie, échelle VIII, 1er échelon, indice local 655.